

Nouvelles du conseil du 20 mai 2019

Cherche aide-concierges

La Municipalité cherche deux personnes intéressées à fonctionner comme aide-concierges pour les travaux de nettoyage estival effectués dans les bâtiments communaux. L'engagement porte sur la période du lundi 8 au vendredi 19 juillet.

Les personnes intéressées s'adresseront au secrétariat municipal (032 488 33 00, apprenti@sonceboz.ch), jusqu'au 29 mai prochain.

En cas d'offres surnuméraires, la préférence sera donnée aux habitants de la localité.

Pour le Tarreau

Le Conseil municipal a mandaté lundi soir l'entreprise Mathieu Gerber, paysagiste, pour effectuer les travaux d'entretien nécessaire sur le ruisseau Tarreau de la Maure. Au total, y compris les travaux effectués par le service technique municipal, ce chantier coûtera environ 15 000 francs, dont à déduire une subvention cantonale de quelque 33 pour cent.

Sur le tronçon du ruisseau qui coule dans la forêt, en dessus de la route cantonale, il s'agit d'effectuer de l'élagage et des coupes d'arbres, de curer le lit et de remettre en état certaines des petites chutes.

On rappellera que les communes sont responsables de l'entretien de tous les cours d'eau coulant sur leur territoire.



A Jean Gui

L'Exécutif local a approuvé lundi soir deux crédits concernant le projet de travaux prévus sur l'école de Jean Gui ; il s'agit précisément de remplacer toutes les fenêtres du bâtiment, pour quelque 90 000 francs, et de rénover l'appartement, pour environ 80 000 francs. Les coûts sont évidemment à répartir entre les communes-membres du syndicat scolaire ad hoc.

Vacances sans EJC

Au vu du nombre très faible de parents intéressés par un tel service, le Conseil municipal a renoncé à mettre sur pied une structure d'accueil, dans le cadre de l'Ecole à journée continue, pour la période des vacances scolaires d'automne et durant la semaine blanche.

Rappelons qu'un sondage avait été lancé à ce sujet, suite à la demande émise auprès de autorités.

La chaudière à changer

La chaudière à mazout du collège primaire est actuellement en panne. Agée de 23 ans, cette installation est dans un état d'usure très avancé. Aussi le Conseil municipal a-t-il demandé des offres pour son remplacement.



Municipalité de Sonceboz-Sombeval

Près de 50 000 francs pour un gué sur Les Malés

Le projet global de revitalisation du ruisseau des Malés ayant été refusé en assemblée municipale l'an dernier, des travaux sur ce cours d'eau devront être effectués au coup par coup, en fonction des besoins. Ainsi les autorités ont-elles dû demander une étude de la part du bureau SD Ingénierie, à Moutier, en vue de réaliser un passage nécessaire pour l'exploitation des terres agricoles jouxtant ce ruisseau, le remplacement de l'ancien tuyau trop étroit n'étant plus autorisé.

Ledit bureau a rendu son rapport, lequel devise à quelque 50 000 francs la réalisation d'un passage à gué dans le secteur souhaité. Ces travaux devraient être subventionnés à hauteur de 33 pour cent ; rappelons que le subventionnement du projet global s'élevait à quelque 90 pour cent.

Le Conseil municipal a étudié et approuvé ce rapport, qui doit désormais être soumis à l'approbation de la Bourgeoisie, puis à l'Office des ponts et chaussées, à Bienne ; ce dernier doit en effectuer l'examen préalable, avant le dépôt public du projet et la suite habituelle de la procédure.